

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21907**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Lettres

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Haute Bretagne Rennes II	Président de l'université de Rennes II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131 Français, littérature et civilisation française, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Formation/Enseignement : transmettre une culture littéraire, des méthodes d'analyse de documents et des méthodes d'expression orale et écrite
- Rédaction : rédiger un texte, une brochure d'information, une étude critique, selon un genre ou un style précis
- Édition : effectuer des travaux de (re)lecture et de correction de documents (textes manuscrits ou tapuscrits, supports multimédias)
- Gestion documentaire : collecter des informations (littéraires, historiques, culturelles) et les évaluer, vérifier des données, actualiser ou corriger des documents référencés
- Communication : s'exprimer à l'écrit et à l'oral de façon correcte, précise et convaincante
 - Acquérir une connaissance précise des grands courants littéraires, français et européens, anciens et modernes.
- Approfondir sa culture générale et en tirer parti pour situer et analyser, dans une perspective à la fois historique et comparatiste, des productions culturelles et artistiques diverses (beaux arts, musique, théâtre, multimédias, etc)
- Exploiter cette culture littéraire pour appréhender dans une optique professionnelle les grands enjeux du monde contemporain en les articulant à d'autres disciplines (journalisme, édition, sciences politiques, études historiques, sociologie, philosophie, etc.)
- Savoir analyser et comprendre un document écrit ou oral, y compris lié aux nouveaux modes de communication
- acquérir et savoir utiliser un vocabulaire précis et pertinent pour décrire et analyser le fonctionnement et la signification d'un texte
- maîtriser l'expression écrite (correction orthographique et syntaxique, évaluation des niveaux de langue, rigueur et cohérence argumentatives) et les techniques de rédaction de documents divers (dissertation, synthèse, essai, article)
- savoir chercher et évaluer de l'information, se documenter et manipuler précisément ses sources
- maîtriser la prise de parole en public (clarté et précision de l'énoncé, correction de l'expression orale)
- développer l'aptitude au travail personnel (autonomie, prises d'initiative, recherches complémentaires) et au travail collectif (esprit d'équipe, capacités relationnelles)
- maîtriser la compréhension et l'expression écrite et orale d'au moins une langue étrangère
- utiliser les nouvelles technologies et les outils numériques de référence

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement et formation
- Métiers du livre (bibliothèque, édition, librairie)
- Métiers de l'administration (concours de cadres de catégorie A et B des trois fonctions publiques)
- Métiers de la communication (chargé de communication)
- Information, journalisme
- Métiers de la culture et du patrimoine

Enseignant

Bibliothécaire

Journaliste

Libraire

Préparateur et correcteur en édition presse

Cadre de la fonction publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2106 : Enseignement des écoles

E1106 : Journalisme et information média

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

K2107 : Enseignement général du second degré

E1105 : Coordination d'édition

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence se déroule sur 6 semestres (S1 à S6), soit 3 années, appelées L1, L2 et L3. L'étudiant obtient sa licence dès lors qu'il valide

180 crédits ECTS (30 par semestre). Voici le détail des enseignements de la 3ème année de licence :

Semestre 5

-UEF Fondamentaux discipline principale - 12h30 / ECTS : 22

UEF1 / ECTS : 8 > Littérature française (2h CM + 3h TD)

UEF2 / ECTS : 6 > Linguistique française (1h CM + 1h TD), Versification (1h30 TD)

UEF3 / ECTS : 8 > Littérature générale et comparée (1h CM + 2h TD), Littérature ancienne (1h TD)

-UEP Parcours - 4h / ECTS : 5

-UEL Langue / ECTS : 3

au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h), ou Ateliers de pratiques artistiques

LV2 facultative - 2h / Sport facultatif - 2h

Semestre 6

-UEF Fondamentaux discipline principale - 12h / ECTS : 22

UEF1 / ECTS : 8 > Littérature française (2h CM + 3h TD)

UEF2 / ECTS : 6 > Linguistique française (1h CM + 1h TD), Stylistique (1h30 TD)

UEF3 / ECTS : 8 > Littérature générale et comparée (2h TD), Littérature ancienne (1h CM)

-UEP Parcours - 4h / ECTS : 5

-UEO Enseignements optionnels / ECTS : 3

au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h) ou Ateliers de pratiques artistiques ou Validation expérience étudiante

Méthodologie documentaire (2h par semestre)

LV2 facultative - 2h / Sport facultatif - 2h

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20081126 du 15/06/12

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

<http://www.uhb.fr/index.jsp>

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Rennes 2, Rennes

Historique de la certification :